

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 4 juillet 2024
Convocation du : 28 juin 2024
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 25

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le quatre juillet à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

PRÉSENTS : Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIÉ, Céline LEROUX, Laurent DERONNE, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Rut LERNER-BERTRAND, Valérie PRINGUEZ, Philippe CATTOIRE, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Pierre VANNESTE, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Mylène MERAD, Mélanie DEZEURE.

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Catherine DE PARIS, Hugues QUESTE, Martine COBBAERT, Thomas BLACTOT, Ibtissam MARZAK-AFFAOU, Lahcem AIT EL HAJ, Rut LERNER-BERTRAND (pour les délibérations DE24.068 et DE24.069), Grégory PICKEU, Pierre VANNESTE (à partir de la délibération DE24.091) Sophie TANGHE, Hans LANDLER, Désiré BAILLON, ont délégué respectivement pour les représenter Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Céline LEROUX, Laurent DERONNE, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU (pour les délibérations DE24.068 et DE24.069), Pierre VANNESTE (jusqu'à la délibération DE24.090), Rut LERNER-BERTRAND (à partir de la délibération DE24.091), Philémon BRUNET (à partir de la délibération DE24.091), Arnaud MARIÉ, Jean-Jacques DERUYTER, Michel PLOUY, conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Philémon BRUNET

DE24.071

FINANCES
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
CENTRE SOCIAL SALENGRO
EXERCICE 2024

Autorisation - Approbation

❧

Le Centre Social Salengro a expérimenté, pour le compte de la Ville, un ensemble d'actions visant l'obtention de la labellisation « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » (TZCLD), afin de créer une nouvelle approche de l'insertion par l'activité économique, notamment pour les quartiers Salengro et Prés du Hem.

Ce projet a engendré, pour le Centre Social, un certain nombre de dépenses pour lesquelles un remboursement était attendu lors de la labellisation envisagée à l'été 2023.

La labellisation du dossier ayant fait l'objet de deux reports successifs, le portage financier supporté par le Centre Social a été, de facto, étendu.

Le dossier de candidature a été repris et corrigé à la faveur d'une nouvelle instruction conduite par les services municipaux avec l'appui des partenaires locaux (Conseil Départemental, France Travail et le Centre Communal d'Action Sociale). Le dossier ainsi finalisé a fait l'objet d'un nouveau dépôt fin juin dans l'attente d'une réponse sur son habilitation en septembre 2024.

Dès lors, il est loisible de connaître l'ensemble des sommes engagées au titre de cette expérimentation et le montant des sommes à rembourser, in fine, au Centre social Salengro.

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal de verser à l'association une subvention exceptionnelle soldant l'intégralité des dépenses liées au dispositif Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée.

Il est donc soumis à l'approbation du Conseil Municipal le versement suivant :

Nature Fonction	Nom de l'association	Montant Proposé 2024
01/65748	- Centre Social Salengro	141 754 €

Le paiement se fera en trois échéances dans le cadre de l'exercice en cours ou le suivant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver le versement ci-dessus indiqué.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ :

19 voix pour : groupe « Aimer Armentières et Agir pour l'Humain »

05 voix contre : groupe « Armentières avec Fidélité et Bon Sens »

02 abstentions : groupe « Armentières en Tête ! »

N'ont pas pris part au vote : Sylvie GUSTIN, Hugues QUESTE, Pierre VANNESTE, Grégory PICKEU, Valérie PRINGUEZ, Lahcem AIT EL HAJ, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Alexis DEBUISSON, Désiré BAILLON.

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,



Philémon BRUNET
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance

Pour expédition conforme,
Le Maire



Bernard HAESBROECK
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille